

France-Toulon: Insurance services

OJ S 9/2024 12/01/2024

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: metropole Toulon-Provence-Mediterranee

National registration number: 24830054300217

Postal address: 107 bd henri fabre, Cs30536

Town: Toulon

NUTS code: FRL05 Var

Postal code: 83041

Country: France

E-mail: marchespublics@metropoletpm.fr

Telephone: +33 494938234

Internet address(es):Main address: <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>Address of the buyer profile: <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>**I.4. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

23serv37 - pRESTATIONS D'Assurances pour les besoins de la metropole toulon provence mediterranee - relance du 23serv15- IOT 1

Reference number: 23SERV37

II.1.2. Main CPV code

66510000 Insurance services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

la présente consultation est relancée après déclaration d'infructuosité du Lot 1 "Assurance responsabilité et risques annexes" de la procédure 23serv15

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 1 000 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

66510000 Insurance services, 66516000 Liability insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL05 Var

Main site or place of performance: territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

II.2.4. Description of the procurement

le futur contrat est conclu entre le futur assureur et la métropole TPM. Contrat de procédure d'assurance responsabilité civile et risques annexes concernant toutes les activités ou compétences prévues ou autorisées par les statuts et les textes législatifs et réglementaires et notamment par le Code général des collectivités territoriales, les lois no 2010-1563 du 16 décembre 2010, 2013-403 du 17 mai 2013, 2014-58 du 27 janvier 2014, 2015-991 du 7 août 2015, et tous les textes subséquents ou à venir.

Sont également garanties les activités annexes et connexes de toutes natures et celles relevant de budgets annexes.

Toutes les activités de l'esad et de ses services annexes

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Nature et étendues des garanties - qualité des clauses contractuelles / Weighting: 50 %

Quality criterion - Name: Modalités et procédure de gestion des dossiers, et notamment des sinistres, par la compagnie et/ou l'intermédiaire / Weighting: 10

Price - Weighting: 40 %

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 200 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 60

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

une prestation supplémentaire éventuelle est définie à l'article 2.4 du RC. Les candidats devront proposer OBLIGATOIREMENT une offre correspondant à l'offre de base et à la prestation supplémentaire éventuelle. L'Attention des candidats est attirée sur le fait qu'une réponse incomplète constituera un motif d'irrégularité

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

le montant annuel estimé est de 200 000 euros (T.T.C.) soit 1 000 000 euros (T.T.C.) pour 5ans fermes. Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2028 avec possibilité de résiliation annuelle du contrat pour les deux parties sous préavis de 6 mois avant l'échéance annuelle fixée au 1er janvier

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner sur modèle en annexe 3 du Règlement de la Consultation.

Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire

en cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la(les) société(s) cotraitante(s) les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat pour les intermédiaires d'assurance, l'attestation d'inscription à un registre des intermédiaires en assurance (attestation ORIAS ou tous autres certificats équivalents d'organismes établis dans un autre Etat membre que la France)

Pour les intermédiaires d'assurance : le mandat de la compagnie au courtier sur modèle en annexe 4 du Règlement de la Consultation.

Pour les intermédiaires d'assurance, l'attestation d'assurance et de caution financière conforme au code des assurances

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents..

Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance no 2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19.

Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

liste de référence des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une simple déclaration du candidat

déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

un assureur ne peut pas se faire représenter par plusieurs intermédiaires dans le cadre d'une même procédure de passation. Un intermédiaire d'assurance, agent ou courtier, doit obligatoirement présenter une entreprise d'assurance et joindre à sa candidature le mandat de la compagnie

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.1. Previous publication concerning this procedure

Notice number in the OJ S: [2023/S 149-473402](#)

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 12/02/2024 Local time: 16:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 13/02/2024 Local time: 09:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic ordering will be used
Electronic invoicing will be accepted
Electronic payment will be used

VI.3. Additional information

la signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. L'Entreprise d'assurance peut se présenter seule ou par le biais d'un intermédiaire d'assurance, ou en groupement conjoint avec un intermédiaire d'assurance. Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 3.2 du RC. Les méthodes de notation et les critères d'attribution sont définies à l'article 7.2 du RC. Les modalités de paiement des primes sont définies à l'article 5 du CCAP

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal Administratif de Toulon
Postal address: 5 rue Racine, BP 40510, CEDEX 9
Town: Toulon
Postal code: 83041
Country: France
E-mail: greffe.ta-toulon@juradm.fr
Telephone: +33 494427930
Internet address: <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: comité Consultatif de Règlement Amiable des différends CCRA
Postal address: place Félix baret, cs 80001
Town: Marseille
Postal code: 13282
Country: France
E-mail: catherine.pietri@paca.gouv.fr
Telephone: +33 484354554

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:
précisions concernant les délais d'introduction de recours :
-Un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative,
-Un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja.
-Un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché.
Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: tribunal Administratif de TOULON
Postal address: 5 rue Racine, BP 40510, CEDEX 9
Town: Toulon
Postal code: 83041
Country: France

E-mail: greffe.ta-toulon@juradm.fr

Telephone: +33 494427930

Internet address: <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

09/01/2024